

Mobilités pendulaires et résidentielles dans et vers le bassin d'emploi du Luxembourg

1

Fernand Fehlen

Isabelle Pigeron-Piroth

Michel Ramm

STADE Working Paper 2-06

Décembre 2006

Etude réalisée dans le cadre du Projet MOBIL
cofinancé par le programme INTERREG II - Wallonie-Lorraine-Luxembourg

En collaboration avec le

Centre des Migrations Humaines de Dudelange et le Ministère de l'Intérieur du Luxembourg

STADE

Laboratoire
d'Études Sociologiques et Politiques

Université du Luxembourg

Faculté de Lettres, Sciences Humaines, Arts et Sciences de l'Éducation, UR IPSE -
<http://ipse.uni.lu/html/>

Fernand Fehlen
Isabelle Pigeron-Piroth
Michel Ramm

Mobilités pendulaires et résidentielles dans et vers le bassin d'emploi du Luxembourg

Le Luxembourg connaît une croissance supérieure à celle des régions voisines, ainsi qu'à celle des autres pays de la Zone Euro (abstraction faite de l'Irlande, dont les performances sont comparables à celles du Grand-Duché). L'explication se trouve dans l'essor de la place financière, mais surtout dans la petite taille du Grand-Duché. En effet, sa singularité vient de l'absence d'un *hinterland*, qui fait que les phénomènes de différenciations interrégionales qu'on trouve autour de toutes les métropoles, se transforment au Luxembourg en phénomènes dépassant le cadre national. Ainsi un nombre non-négligeable de navetteurs ou « banlieusards » traversent une frontière pour venir travailler au Luxembourg et deviennent ainsi des travailleurs frontaliers. Par là, il faut entendre selon la définition officielle, en vigueur dans l'Union Européenne : « Tout travailleur salarié ou non salarié qui exerce son activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et réside sur le territoire d'un autre Etat membre, où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine. »¹

Au 31 mars 2007, 26.9% des emplois salariés au Luxembourg sont occupés par des étrangers vivant sur son territoire et 42.6% par des travailleurs frontaliers venant d'un des trois pays voisins (France, Belgique et Allemagne). Le vaste réservoir de main-d'œuvre que constituent les régions françaises, belges et allemandes, limitrophes du Luxembourg, a permis de limiter l'immigration vers ce pays en ayant recours aux travailleurs frontaliers. Rappelons que si l'emploi salarié au Luxembourg a été multiplié par 1.6 entre 1995 et 2007, le nombre de travailleurs frontaliers a été multiplié, quant à lui, par 2.5 durant cette même période. Parmi ces frontaliers se trouve un nombre non-négligeable de personnes qui sont venues s'installer dans la Grande-Région, pour occuper un emploi au Luxembourg. Berger (2005 : 11) les appelle « frontaliers d'adoption »², pour les distinguer des frontaliers natifs qui sont nés dans la Grande Région et évalue leur proportion à 9% de l'ensemble des travailleurs frontaliers. Parmi ces frontaliers d'adoption, on peut encore faire la différence entre ceux qui se sont rapprochés des frontières du Luxembourg à l'intérieur de leur propre pays – par exemple un natif d'Île de France qui emménage à Thionville pour travailler dans une banque établie au

¹ Définition officielle figurant dans le règlement (CEE) n°1408/71.

² Berger (2005) définit les frontaliers d'adoption comme les personnes qui ont passé la majeure partie de leur vie à plus de 80 km des frontières luxembourgeoises avant de venir travailler au Luxembourg.

Luxembourg – et les « vrais immigrés » qui traversent les frontières nationales pour venir s'établir dans la Grande-Région, avec ou sans étapes intermédiaires dans leur nouveau pays d'accueil.

Le concept de bassin d'emploi du Luxembourg, évoqué dans le titre, est entendu comme la zone géographique de provenance des travailleurs occupés au Luxembourg. Ce bassin d'emploi s'étend bien au-delà des frontières du Grand-Duché même si ses limites sont difficiles à tracer. Pour tenter de l'appréhender, nous avons construit des couronnes de résidence autour du Luxembourg³. Malgré quelques difficultés méthodologiques⁴, on peut évaluer qu'un peu plus de 90% des travailleurs frontaliers habite une ceinture d'une largeur de 45 kilomètres autour des frontières du Grand-Duché en mars 2005. Le bassin d'emploi du Luxembourg, même s'il ne se limite pas à cette zone, a cependant une étendue bien plus modeste que la région administrative transfrontalière de la Grande-Région et ne doit pas être confondu avec celle-ci.

Ces quelques considérations montrent la complexité du phénomène dont nous allons étudier deux aspects particuliers. Une étude purement descriptive permettra d'identifier les changements de résidence effectués par les personnes travaillant au Luxembourg. Puis, nous aborderons à travers une enquête qualitative une réflexion sur les motivations conduisant à ces migrations, parmi lesquelles la distance entre lieu de résidence et lieu de travail, donc la mobilité pendulaire quotidienne, sera un des éléments déterminants.

1 Identifier la mobilité résidentielle des actifs travaillant au Luxembourg

À partir des fichiers d'affiliation à la sécurité sociale luxembourgeoise⁵, nous allons détailler certaines mobilités résidentielles qui ont eu lieu sur une période de dix ans. Nous disposons, pour ce faire, d'informations pour les 144 350 salariés et non-salariés qui exercent leur activité au Luxembourg en mars 1995 et en mars 2005. Notre démarche consiste à comparer le lieu de résidence de mars 1995 à celui indiqué dix ans plus tard par chacun de ces actifs (une seule mobilité résidentielle est donc identifiable). Cette approche de la mobilité résidentielle, établie à partir de fichiers administratifs, est originale par son caractère exhaustif. Elle ne pourra néanmoins fournir d'informations sur les motivations à la migration, qui seront abordées dans la troisième partie de notre contribution.

Plusieurs types de migrations ont pu être identifiés. Nous détaillerons ceux qui permettent d'évaluer l'influence du Luxembourg : la mobilité transfrontalière (les changements de pays

³ Pour la construction des couronnes de résidence, voir Jacquemart/Fehlen (1995).

⁴ Il s'agit d'identifier le lieu de résidence des travailleurs à partir des adresses contenues dans les fichiers administratifs de la sécurité sociale luxembourgeoise (IGSS/CCSS), adresses qui ne sont pas toujours correctes et nullement standardisées.

⁵ Il s'agit des fichiers qui recensent l'ensemble des personnes ayant une activité salariée ou non au Grand-Duché de Luxembourg. Les informations contenues dans les fichiers concernent les caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe...), le lieu de résidence, ou encore l'activité exercée au Luxembourg (statut professionnel, secteur d'activité...).

de résidence) et la mobilité intra-pays conduisant à un rapprochement ou un éloignement des frontières luxembourgeoises⁶.

2.1 La mobilité transfrontalière

En comparant la situation de mars 1995 à celle indiquée dix ans plus tard, les deux principaux mouvements à noter sont les suivants⁷ :

- 2 060 travailleurs frontaliers quittent la France, la Belgique ou l'Allemagne pour venir s'installer au Luxembourg
- 2 135 résidents quittent le Luxembourg pour s'installer en France, en Belgique ou en Allemagne, et continuent à exercer leur activité au Luxembourg.

C'est en Belgique que les changements de pays de résidence touchent le plus de personnes, la France étant au contraire le pays le moins concerné par ce type de migration.

2.1.1 Les travailleurs frontaliers qui s'installent au Luxembourg

5.8% des frontaliers travaillant au Luxembourg en mars 1995 et 2005 ont quitté leur pays de résidence pour venir s'installer au Luxembourg (soit 2 060 personnes). En termes de nationalité, les Français sont les plus nombreux parmi ces migrants (ils représentent 35.2% des migrants) suivis des Belges (33.6%), ce sont en effet là les deux principales nationalités des travailleurs frontaliers. Les Allemands constituent 12% des migrants et les Luxembourgeois 9.8%. Ces derniers sont des Luxembourgeois qui étaient probablement venus s'installer avant mars 1995 dans l'un des trois pays voisins et sont retournés habiter au Luxembourg après cette date. Les frontaliers migrants sont surtout des employés (63.6%) et ils disposent de salaires élevés (près de 25.5% ont les salaires les plus élevés en 2005⁸).

Les travailleurs frontaliers qui viennent habiter au Luxembourg, s'installent en priorité dans la capitale et dans le sud du pays, c'est-à-dire près des deux principaux pôles d'emploi. Par ailleurs, la proximité avec les frontières nationales a une influence manifeste sur le choix du nouveau domicile au Luxembourg. Ainsi, les frontaliers venant de France sont très nombreux (40%) à élire domicile dans le canton d'Esch-sur-Alzette, ce qui s'explique par le pôle d'emploi qu'il constitue, mais aussi par la proximité de ce canton avec la frontière franco-luxembourgeoise. Les ex-frontaliers de Belgique sont, quant à eux, nombreux à s'établir dans les cantons de l'Ouest (Capellen, Redange, Clervaux et Wiltz) par rapport aux autres frontaliers. Ce sont des cantons où ils sont nombreux à travailler et qui sont proches des frontières belges. Enfin, les frontaliers venant d'Allemagne sont surreprésentés dans les cantons de l'Est (Grevenmacher, Remich, Echternach et Diekirch).

Chez les plus jeunes, le pourcentage de migrants vers le Luxembourg est le plus élevé (13.3% des 25-29 ans et 8.5% des 30-34 ans⁹). En effet, les jeunes actifs sont, en général, plus susceptibles de changer de lieu de résidence.

Les travailleurs frontaliers ne sont pas exclusivement de nationalité française, belge ou allemande, même si c'est le cas de la majeure partie d'entre eux, et toutes les nationalités ne

⁶ Pour la totalité de cette étude, voir Pigeron-Piroth (2008).

⁷ Précisons que ces chiffres ne concernent que les personnes ayant un emploi au Luxembourg et ne prend donc pas en compte les autres membres de la famille qui les ont suivies dans leur migration.

⁸ Il s'agit des deux derniers déciles de salaire horaire en mars 2005 (pour toutes les occupations effectuées au cours du mois).

⁹ Il s'agit de l'âge en mars 2005, c'est-à-dire qu'au moment de la migration, les personnes étaient plus jeunes.

sont pas concernées de façon identique par une installation au Luxembourg. Les plus favorables à cette mobilité sont les travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise ou portugaise. Ainsi, les Luxembourgeois vivant dans un pays voisin et exerçant leur activité au Luxembourg en 1995, sont plus d'un sur quatre (27.9%) à retourner vivre au Luxembourg après cette date. Quant aux frontaliers de nationalité portugaise, ils sont 17.4% dans ce cas. C'est probablement la présence d'une communauté portugaise nombreuse au Luxembourg (parmi laquelle ils ont peut-être de la parenté, et certainement des collègues de travail) qui les encourage à élire domicile de l'autre côté de la frontière. Ayant déjà quitté leur pays natal, il ne s'agit pour eux que d'une nouvelle étape dans leur migration. Les pourcentages bien moindres pour les citoyens des trois pays limitrophes du Luxembourg (4.1% des frontaliers Français, 6.7% des frontaliers Belges et 4.4% des frontaliers Allemands sont devenus résidents) montrent bien l'attachement au pays natal et à la région d'origine, que nous évoquerons plus longuement dans la troisième partie du texte.

Les ouvriers frontaliers sont les moins enclins à s'établir au Luxembourg. Les employés privés sont au contraire plus nombreux (7.2%) à connaître cette migration. Les fonctionnaires, les indépendants (artisans, commerçants, industriels) et les travailleurs intellectuels indépendants (professions libérales, artistes...) sont plus d'un sur quatre à s'installer de l'autre côté de la frontière. Ce sont par ailleurs les frontaliers ayant les salaires les plus élevés qui sont les plus concernés par une installation au Luxembourg.

2.1.2 Les résidents du Luxembourg qui s'installent en France, Belgique ou Allemagne

Entre 1995 et 2005, 2 135 résidents (soit 2%) ont quitté le Luxembourg pour aller s'installer en France, Belgique ou Allemagne, tout en continuant à exercer leur activité au Luxembourg. Seul un tiers de ces migrants est de nationalité luxembourgeoise, 23.4% de nationalité française, 19.7% belge.

Le lieu d'implantation dans un pays limitrophe n'est pas anodin : les résidents qui quittent le Luxembourg et continuent à y exercer leur activité, vont, dans la plupart des cas, s'installer dans le pays le plus proche du canton qu'ils habitaient auparavant au Luxembourg. En effet, pour les migrants qui habitaient les cantons du Nord et de l'Ouest du Luxembourg (tels que Clervaux, Redange, Wiltz, Capellen ainsi que Mersch plus au centre), la migration s'effectue dans la plupart des cas en Belgique. Les migrants qui quittent les cantons de l'Est (Echternach, Vianden, Grevenmacher, Diekirch, Remich) vont principalement s'installer en Allemagne. Enfin, les migrants du sud du pays (Esch-sur-Alzette) connaissent une mobilité résidentielle vers la France pour la plupart.

Comme pour la migration inverse, on constate que la « jeunesse » favorise les déménagements de résidents de l'autre côté de la frontière. Par ailleurs, les employés sont les plus enclins à s'installer dans un pays voisin. On peut également noter l'importance des migrations de retour, puisque, les Belges et les Français, suivis des Allemands sont les plus concernés par un départ du Luxembourg (respectivement 14.9%, 14.2% et 11.1%). Alors que les Luxembourgeois et les Portugais installés au Luxembourg sont peu nombreux à choisir de s'établir de l'autre côté de la frontière. Ce phénomène concerne seulement 1% des travailleurs Luxembourgeois et 0.9% des Portugais vivant au Luxembourg en 1995. Il faut cependant noter que l'effectif des Luxembourgeois concernés par cette migration a connu une hausse non négligeable ces dernières années, ce qui est révélateur d'une tendance pour certains à aller chercher de l'autre côté des frontières un bien immobilier qu'ils trouveraient plus difficilement au Luxembourg (du fait d'une offre plus limitée et des prix plus onéreux).

2.2 La mobilité intra-pays

2.2.1 Rapprochement ou éloignement du Luxembourg

Nous étudierons ici les travailleurs frontaliers qui ont changé de lieu de résidence à l'intérieur d'un même pays. Comment se comportent-ils par rapport à la frontière qui les sépare de leur lieu de travail : ont-ils déménagé pour se rapprocher ou au contraire s'éloigner du Luxembourg ? Ces mouvements de rapprochement ou d'éloignement seront abordés par le biais des changements de couronne de résidence (un regroupement des lieux de résidence, chaque couronne se situant à une certaine distance des frontières grand-ducales).

- La petite couronne concerne les territoires de France, Belgique et Allemagne qui se trouvent à moins de 20 kilomètres des frontières luxembourgeoises
- La moyenne couronne regroupe des lieux de résidence situés entre 20 et 45 km des frontières luxembourgeoises
- La grande couronne concerne ceux qui se trouvent au-delà de 45 km des frontières.

Le mouvement de rapprochement du Luxembourg concerne 1 240 personnes sur cette période 1995-2005, soit 3.8% des travailleurs frontaliers (tous pays de résidence confondus). Les éloignements concernent, quant à eux, 870 travailleurs frontaliers (2.6%). La Belgique est le pays pour lequel la plus grande part des mobilités donne lieu à des rapprochements du Luxembourg, puisque près de 64 % des travailleurs frontaliers ayant connu un changement de couronne a opté pour une couronne plus proche des frontières luxembourgeoises. La France et l'Allemagne connaissent, quant à elles, des rapprochements moins conséquents (respectivement 57% et 54%).

Les actifs les plus jeunes (entre 30 et 39 ans) sont les plus enclins à connaître un changement de couronne de résidence (que ce soit pour un rapprochement ou un éloignement du Luxembourg), à l'instar de ce que nous avons déjà pu relever au sujet des mobilités transfrontalières. Les jeunes sont en effet les plus susceptibles de changer de lieu de résidence et ce, quelle que soit la mobilité analysée (transfrontalière, intra-pays).

2.2.2 Les principaux changements de couronne

En France, 550 travailleurs frontaliers se sont rapprochés du Luxembourg en quittant la moyenne couronne pour la petite. Les territoires les plus attractifs sont situés dans le sillon mosellan, le long de l'axe Nancy-Metz-Thionville-Luxembourg. Il s'agit effectivement d'un axe connaissant une forte concentration de population (et d'activités économiques), relié par d'importantes voies de communication et notamment l'autoroute A31. Le canton le plus attractif est celui de Thionville, suivi de ceux de Cattenom, Fontoy et de Yutz. Par ailleurs, 410 personnes ont effectué la migration inverse, en quittant la couronne la plus proche du Luxembourg pour s'installer dans la moyenne. Ces éloignements du Luxembourg sont probablement le signe annonciateur d'un début de saturation de la petite couronne. Les prix immobiliers de plus en plus élevés pratiqués à proximité des frontières poussent en effet certains ménages à accepter des trajets domicile-travail plus longs, ce qui est notamment favorisé par les progrès des transports. Par ailleurs, il faut aussi avoir conscience que les couronnes de résidence dans chacun des trois pays voisins du Luxembourg ne sont pas identiques dans leur structure. En France, la moyenne couronne contient des communes de taille appréciable, situées à proximité des infrastructures routières, alors que c'est beaucoup moins le cas en Belgique et en Allemagne. Cela peut expliquer aussi les mobilités plus nombreuses vers la moyenne couronne en France.

En Belgique, la principale migration intra-pays concerne des travailleurs frontaliers qui quittent la moyenne couronne pour s'installer dans la petite (250 personnes). Ces mobilités s'orientent vers des territoires situés au sud de la Belgique, la ville d'Arlon étant la principale commune d'accueil de ces migrants. Lorsque c'est la grande couronne que les travailleurs frontaliers quittent pour la petite (150 personnes), ils s'installent bien souvent également à Arlon. Le mouvement d'éloignement existe aussi : 185 personnes quittent la petite couronne pour la moyenne. Les travailleurs frontaliers concernés choisissent de s'installer dans les communes de Tintigny, Meix-devant-Virton et Chiny, qui sont des communes proches de Virton et Arlon.

En Allemagne, entre 1995 et 2005, 115 personnes quittent la moyenne couronne pour la petite. Cette migration concerne des territoires de Rhénanie Palatinat, qui sont relativement proches les uns des autres.

2 Expliquer la mobilité résidentielle

3.1 De l'utilité d'une approche qualitative

D'après Brun et Bonvalet (2002 : 68) qui font le point sur les approches qualitatives et quantitatives de la mobilité résidentielle, les analyses statistiques sont souvent fondées « sur des hypothèses restrictives et sur des concepts analytiques robustes, mais un peu simples pour (...) résumer des processus complexes ». Elles seraient basées sur « l'hypothèse néo-classique de l'agent individuel supposé capable d'avoir un comportement économique rationnel et d'optimiser ses choix résidentiels en fonction d'un calcul des avantages et des coûts respectifs d'un éventuel changement de lieu de résidence ». Les éléments non-quantifiables qui ne peuvent entrer que difficilement dans des modélisations inspirées de l'économétrie seraient négligés.

Comment, en effet, modéliser l'attachement au domicile, l'ancrage dans une société avec ses liens, mais aussi ses repères culturels ? Surtout si des frontières nationales et linguistiques sont franchies ? Une étude des mobilités résidentielles doit prendre en compte l'attachement identitaire au pays d'origine, au berceau natal, à la patrie ... tous ces concepts plus ou moins synonymes qui ne traduisent que de façon imparfaite la notion de *Heimat*.

Ainsi, dans une enquête représentative effectuée auprès des habitants d'une frange large d'une trentaine de kilomètres de part et d'autre des frontières intérieures de la Grande Région, les habitants déclarent que c'est le sentiment d'appartenance régionale et nationale qui les empêche d'aller vivre de l'autre côté de la frontière, devant des raisons plus concrètes, comme l'éloignement de la famille/des amis ou le fait d'être propriétaire d'un logement ou de ne pas maîtriser la langue du voisin (Cavet 2006 : 89).

Non seulement le cadre matériel et institutionnel de la société, mais aussi le psychisme des individus sont des produits de l'histoire. Et comme les derniers siècles de l'histoire de l'Europe étaient surtout l'histoire d'États-nations, il faudra aussi tenir compte d'une dimension nationale dans l'habitus, concept sociologique qui désigne « l'ensemble des dispositions, des réflexes, des habitudes, qui sont ancrés en nous et qui gouvernent nos conduites sans que nous en ayons toujours vraiment conscience. » (Noiriel 2003: 185). C'est Norbert Elias qui a introduit le concept d'habitus national pour rendre compte que « les unités sociales que nous appelons nations » se différencient par la nature de leur économie affective, « par les moules qui modèlent l'émotivité et l'individu en fonction des traditions institutionnalisées et de la situation du moment » (cité d'après Noiriel 2003: 185).

Dans les paragraphes suivants, nous n'avons nullement l'ambition d'expliquer les stratégies migratoires des frontaliers du bassin d'emploi – notamment d'interpréter les arbitrages entre mobilité pendulaire et mobilité résidentielle – nous voulons plutôt fournir quelques pistes et éléments de réflexion pour de futures études. Pour illustrer nos propos, nous puisons dans une enquête basée sur des entretiens semi-directifs avec 55 personnes travaillant au Luxembourg en mars 1994 et en mars 1997 et ayant connu un changement de lieu de résidence pendant cette période¹⁰.

3.2 Raisons explicites

La grille d'entretien prévoyait d'aborder quatre aspects qui permettent de cerner la migration résidentielle :

- Une description des caractéristiques personnelles : âge, situation familiale...
- La situation de la personne avant de déménager tant sur le plan professionnel que privé.
- Le déménagement et les multiples raisons qui ont pu inciter la personne à migrer ainsi que les facteurs qui l'ont influencée.
- La situation actuelle de la personne, son intégration dans sa nouvelle commune de résidence, la satisfaction ou non par rapport à ses attentes liées au déménagement.

3.2.1 Mobilité et cycle de vie

La motivation principale des personnes ayant changé de résidence est le trajet trop long entre le domicile et le lieu de travail – trajet mesuré en temps plutôt qu'en distance absolue. Un rapprochement du lieu de travail peut changer toute une vie, ceci est vrai surtout pour des femmes ayant de jeunes enfants à charge, comme le déclare cette jeune mère :

« J'ai un gain de temps de une heure à une heure trente chaque jour. J'ai une autre façon de concevoir les choses »

Mais un déménagement ne correspond pas nécessairement à une diminution du temps de trajet, car d'autres considérations entrent en compte. Il y a d'abord la nécessité de trouver un nouveau logement en accord avec les besoins – aussi bien en ce qui concerne la taille que la localisation géographique etc. – et surtout la disposition des moyens financiers nécessaires. En règle générale, il faut un déclencheur pour transformer en réalité un désir latent de changement. Ceci peut être un nouvel emploi ou l'augmentation des embouteillages sur le trajet régulièrement emprunté pour se rendre sur le lieu de travail.

« Ça devenait galère quand même. Des fois, il fallait prévoir de partir dix à quinze minutes plus tôt pour arriver à l'heure au travail ».

Un autre motif évoqué est la dégradation des relations de voisinage : « Les deux premières années, c'était assez calme. Puis, il y a eu beaucoup de bruit, et ça nous dérangeait. ».

¹⁰ Cette étude a été menée dans le cadre d'un projet de recherche financé par le programme INTERREG II Wallonie-Lorraine-Luxembourg, ce qui explique l'absence de prise en compte de toute migration au départ ou à destination de l'Allemagne. Les entretiens ont été réalisés par Marco AGOSTINI, Dominique DA COSTA, Jean-Luc DESHAYES, Vincent FERRY et Michel RAMM. L'échantillon a été constitué par un tirage aléatoire parmi les 3.164 personnes qui constituent l'ensemble des personnes ayant déménagé dans la période en question. Nous repreneons des analyses développées dans un rapport de recherche inédit. Le projet avait donné lieu à une exposition au Centre des Migrations Humaines de Dudelange (Mobilité 2000).

Les entretiens ont montré que pour la grande majorité, ce sont les différentes étapes du cycle de vie qui constituaient le déclencheur du déménagement:

- Les jeunes quittent le foyer parental et cherchent leur premier logement.
- L'installation en couple ou le mariage, s'accompagnent communément d'un déménagement
- Avec la venue des enfants et/ou l'amélioration de la situation financière au fil de la carrière professionnelle, le couple cherche à modifier son habitat.
- Le divorce ou la retraite sont d'autres occasions de changer de logement.

Ces différentes étapes sont autant d'opportunités pour déménager et pour concrétiser le désir de se rapprocher du lieu de travail.

3.2.2 Une volonté d'accéder à la propriété et un nécessaire besoin d'espace

Parmi les 55 personnes interrogées, 33 vivaient en appartement avant de déménager, 19 dans une maison et 3 chez leurs parents. Seules 5 personnes, étaient propriétaires de leur logement (un appartement pour la majorité).

Dans la plupart des cas, le logement que les personnes louaient était «*correct, confortable et propre*», mais son loyer apparaissait de plus en plus comme une charge financière importante et à perte. Que ce soit en location ou en propriété, ce logement devenait également souvent trop exigü pour une famille qui venait, ou qui projetait, de s'agrandir.

Après avoir déménagé, seules 7 personnes vivent encore en appartement dont trois sont d'ailleurs devenues propriétaires, 48 personnes vivent dans une maison (37 en sont devenues propriétaires).

L'accession à la propriété est souvent motivée par des raisons financières :

« Etre chez soi, avoir son chez soi. Ce n'était pas spécialement une recherche d'espace puisque nous l'avions, mais ça m'embêtait de verser un loyer à fonds perdus. Je vois que ce qu'on paie actuellement pour la maison, c'est la même chose que pour le loyer en Belgique. Le choix est facile à faire ».

3.2.3 La localisation du nouveau logement : un choix aléatoire ?

Au niveau de la localisation de leur nouveau logement, 39 personnes ont souhaité habiter «une maison relativement vaste possédant un jardin, notamment pour que les enfants puissent en profiter ».

Leur choix s'est plutôt porté sur un logement situé en zone périurbaine ou rurale, lorsque les disponibilités s'offraient à eux.

Les voies de communication et l'accessibilité vers le lieu de travail ont également eu une influence, mais beaucoup moins que ce que l'on aurait pu croire. En effet, hormis des critères de distance maximale entre lieu de résidence et lieu de travail, près des deux tiers des personnes interrogées ont choisi leur nouveau lieu de résidence en fonction de critères liés au logement lui-même et non pas en fonction de sa localisation géographique précise.

Les motivations intervenant dans les décisions sont tellement nombreuses et certains paramètres si peu transparents aux yeux des concernés que leurs choix semblent aléatoires. Rares sont les migrants qui connaissaient leur nouvelle commune de résidence avant de s'y

installer, alors que la plupart se sentaient attachés à l'ancienne où ils avaient souvent des amis ou de la famille. Cette situation perturbe, cependant, peu de personnes, puisque après avoir migré, plus des trois quarts estiment avoir fait « *le bon choix* » et se sentir maintenant « *pratiquement intégrées* » dans leur nouvelle commune. Près de la moitié des migrants fréquente encore leur ancienne commune pour y rencontrer amis et famille. Car le déménagement se déroule dans la plupart des cas sur quelques dizaines de kilomètres au plus et ne rompt donc pas les liens familiaux ni amicaux qui se sont tissés au fil des années.

3.2.4 Une connaissance imparfaite du marché

Même si les études sur les marchés foncier et locatif sont rares ou confidentielles, surtout dans le domaine transfrontalier, tout le monde s'accordera à dire que les prix augmentent au fur et à mesure que l'on s'approche du Grand-Duché ou, à l'intérieur de celui-ci, des pôles d'emploi que constituent la capitale et le sud du pays.¹¹ L'enquête qualitative a le mérite de montrer que c'est autant l'évolution réelle du marché que la perception de celle-ci dans le chef des intéressés qui influence les comportements. Plus des trois-quarts des personnes rencontrées nous ont dit avoir connaissance des prix immobiliers en vigueur dans l'espace frontalier Lorraine-Luxembourg-Belgique. Cependant, pour la plupart de ces personnes, cette connaissance est relativement floue et se base uniquement sur des « *rumeurs ou des impressions* ». En plus, rares sont les personnes qui se sont véritablement renseignées sur les aides et déductions fiscales dont pouvait bénéficier un propriétaire foncier, notamment en cas de construction.

C'est plus au hasard des conversations et des rencontres que par des informations précises qu'ils se forment une opinion, comme en témoigne une réponse typique : « *Il y a bien des avantages financiers, une aide de l'Etat. Mais c'est assez compliqué. Et l'achat des terrains est cher. Les locations aussi* ».

Selon une conviction largement répandue « Les impôts sont moins élevés [au Luxembourg] qu'en Belgique et les taxes sont également moins fortes (taxe foncière, voiture...) »¹²

3.2.5 Un choix plutôt financier

Les aspects financiers semblent très souvent avoir été déterminants dans le processus de choix de la nouvelle commune de résidence. Mais une telle décision ne signifie pas pour autant une économie financière par rapport à la situation antérieure. En effet, plusieurs familles nous ont dit « *accepter de faire un sacrifice financier important en devenant propriétaire de leur logement mais ne plus souhaiter rester locataire et investir à moyen ou long terme dans l'immobilier* ».

Bien que chez tous ces migrants, le Luxembourg apparaisse comme un pôle immobilier aux prix très élevés, nombreux sont ceux qui viennent s'y installer. Ce ne sont donc pas obligatoirement les espaces les moins chers qui attirent le plus de migrants. On a pu constater deux comportements migratoires différents :

- Les personnes ayant des revenus élevés peuvent se permettre de s'installer où bon leur semble dans l'espace Luxembourg-Lorraine-Belgique. Un certain nombre d'entre elles choisissent d'aller habiter au Luxembourg, là où les prix immobiliers sont de prime

¹¹ Pour le Luxembourg, on consultera le site de l'observatoire de l'habitat (<http://observatoire.ceps.lu/>). Pour les régions limitrophes, en France, les notaires de Moselle publient par exemple chaque année l'*Observatoire de l'immobilier de la Moselle des notaires*.

¹² De Marneffe (2006) a analysé les déterminants financiers de la mobilité des travailleurs frontaliers.

abord les plus élevés. Cependant, d'autres personnes quittent le Luxembourg pour s'installer dans un pays voisin, non pas parce que les prix immobiliers y sont plus bas, mais parce qu'elles trouvent là le bien immobilier recherché, souvent une vaste maison, une ancienne ferme à rénover, possédant beaucoup de terrain.

- La plupart des personnes à revenus moyens (bien que cette notion varie selon le côté de la frontière où l'on se situe) ne vont pas s'installer au Luxembourg, même s'il existe quelques exceptions comme ces couples portugais dans lesquels les maris sont ouvriers de la construction et qui ont quitté la Belgique ou la Lorraine. Loin de contredire le déterminisme financier du marché immobilier, ce phénomène est révélateur de l'existence d'un «second marché immobilier» qui intéresse plus particulièrement, pour ne pas dire exclusivement, ces migrants portugais, il s'agit des maisons de petite taille à rénover.

3.3 Mobilité et intégration

D'autres motivations plus difficiles à cerner apparaissent le plus souvent de façon implicite dans les entretiens et se traduisent par des énoncés qui semblent à première vue être des préjugés envers l'Autre, envers l'inconnu. À côté des logiques du marché immobilier, apparaît comme un autre frein majeur au déménagement : le refus de perdre les attaches familiales et relationnelles, ainsi que les repères de la vie quotidienne, ce monde vécu (Lebenswelt) qui est constitutif de la personnalité.

3.3.1 Une mobilité résidentielle dans le petit espace

Au vu de certaines réponses et dans un souci de rigueur conceptuelle, se pose la question de la distance parcourue pour le déménagement. Ne faudrait-il pas distinguer nettement les déménagements effectués sur une petite distance des vraies migrations résidentielles, et réserver cette dénomination aux déménagements dépassant un seuil minimum (cependant difficile à quantifier)? Ainsi, un employé belge pour qui « *l'idée de qualité de vie dans un environnement champêtre prime sur le reste* » est resté non seulement dans son pays, mais aussi dans sa région arlonnaise :

« Les relations avec le voisinage se sont très bien passées depuis le début. Je connais tout le monde dans les rues avoisinantes et c'est une mentalité de village. Les gens ici, en été, sont dehors et on peut papoter jusqu'à onze heures-minuit, ce qu'on ne fait plus en ville. C'est convivial, les gens parlent. (...) On a déménagé ici, mais il était hors de question de quitter la région d'Arlon. On connaissait du monde et l'environnement pour les enfants, la gardienne, l'école ».

Une autre source qui produit une surévaluation statistique de la mobilité résidentielle, au moins par le biais de notre méthode, est la non-prise en compte des mouvements de retours dans la région (ou au moins le pays) d'origine, après un séjour plus ou moins long « à l'étranger ». Nos entretiens ont aussi révélé que les personnes s'expatriant dans un autre pays, font souvent partie d'un couple dont les membres sont originaires de deux pays différents de l'espace Belgique-Lorraine-Luxembourg. En s'expatriant, le migrant rallie non seulement le pays, mais souvent aussi le milieu social et la famille dans lesquels son conjoint est bien intégré.

3.3.2 De nouvelles cités « ghettos »

L'utilisation du terme « ghetto », trop forte dans le présent contexte, se veut ironique, car les lotissements que certains appellent comme tels ne constituent pas les environnements urbains dégradés désignés en règle générale par ce vocable.

Mais le développement rapide d'un nouveau lotissement dans un village ou à côté de celui-ci est la source d'une ségrégation sociale qui peut créer des tensions entre nouveaux-venus et anciens habitants. Ceci advient même si les deux populations sont de même nationalité, ce que nos entretiens avec des personnes ayant déménagé au sein d'un même pays ont montré.

Un couple français installé récemment dans un village français déclare : « Nous sommes un peu à l'écart par rapport au vieux village. Il y a des nouveaux qui se sont rajoutés et nous sommes à l'écart. (...) Nous avons l'étiquette 'étrangers'. Nous ne faisons pas vraiment partie du village. En effet, il y a beaucoup de Luxembourgeois et d'Allemands dans le lotissement, et pas beaucoup de Français ».

L'intégration se fera par le temps et aussi grâce aux enfants :

« C'est à partir du moment où on a eu un enfant qu'on a connu nos voisins. C'était des personnes âgées et forcément, quand elles ont vu que j'avais un gros ventre, elles se sont intéressées à moi ».

Un autre : « Je pense qu'on sera encore plus intégrés quand les enfants iront à l'école »

3.3.3 Persistance des frontières nationales

Avec la disparition des barrières douanières et la diminution d'autres entraves administratives, avec l'institution de la libre circulation de la main-d'œuvre, les frontières visibles s'estompent, et les différences culturelles, les différences dans les mentalités – qu'on peut appeler les frontières dans les têtes – prennent plus d'importance.

Ainsi un couple français de jeunes employés (moins de trente ans chacun) ayant déménagé à l'intérieur de son pays en se rapprochant de la frontière luxembourgeoise indique comme explication au fait qu'il ne désire nullement la traverser pour vivre au Grand-Duché : « *Il y a une mauvaise mentalité vis-à-vis des autres nationalités* ».

Ces frontières mentales deviennent les plus manifestes et les plus simples à appréhender dans la question linguistique. Bien que le Luxembourg se caractérise par le multilinguisme et qu'il soit censé être un pays francophone, cette situation est source de malentendus qui participent au maintien d'une barrière mentale. Un cadre supérieur belge, au départ expatrié au Luxembourg, voit deux avantages pour son retour au pays natal : « *le premier est d'ordre financier, à court terme, et le second se situe au niveau de la fainéantise belge : éviter l'apprentissage de la langue luxembourgeoise* ».

Le système scolaire étant un des hauts lieux de l'affirmation de l'histoire et de la tradition des Etats, les différences culturelles s'articulent aussi autour de la scolarisation des enfants et dans le désir des parents de voir leurs enfants scolarisés dans un système qu'ils ont connu. La scolarisation des enfants est un argument important pour ne pas s'installer dans un autre pays. Pour optimiser différentes contraintes, les familles qui ont quitté leur pays tout en s'installant à proximité de la frontière, trouvent des voies pour scolariser leurs enfants dans leur pays d'origine. L'exemple d'un couple belge qui s'est installé en France près de la frontière belge à cause d'une opportunité immobilière montre que les difficultés linguistiques ne sont pas la seule motivation de cette conduite, car dans leur cas les deux pays sont francophones. Leurs enfants restent scolarisés en Belgique même s'ils subissent quelques « *conséquences*

fâcheuses » par rapport à la situation antérieure : « Ils doivent se lever plus tôt pour aller à l'école et ils ont moins de bus. Les transports en commun sont nuls. La rue est oubliée. Il faut les conduire en Belgique et aller les chercher. Il y a les horaires mais aussi les copains : ils sont dans la même école, mais en dehors ils ne se voient plus ».

3.4 Le Luxembourg, une société fermée ?

3.4.1 Le clivage résidents - frontaliers

Pour les personnes n'y ayant jamais vécu, le Luxembourg apparaît à la fois proche et différent. Autant son marché du travail est facile d'accès, autant la société luxembourgeoise semble fermée et peu accessible. Pour les francophones, qui seuls faisaient partie de l'échantillon, la situation linguistique du Grand-Duché revêt un caractère paradoxal. Comme la très grande majorité des Luxembourgeois maîtrise le français, qui est aussi la langue législative et la principale langue écrite de l'administration publique, la nécessité d'apprendre le luxembourgeois ne s'impose donc pas. Le français est la langue de communication principale entre les nombreux étrangers et aussi avec les autochtones. On peut se croire en pays francophone et on peut vivre, et a fortiori travailler, au Luxembourg sans maîtriser la langue nationale, le luxembourgeois. Celle-ci est la langue maternelle de neuf dixième des Luxembourgeois, langue qu'ils utilisent pour la communication orale dans toutes les situations formelles et informelles, et qui possède une forte valeur identitaire. Souvent les Luxembourgeois moins instruits ont des difficultés à parler le français et se sentent brimés à devoir utiliser dans leur propre pays une langue étrangère qui leur rappelle de mauvais souvenirs scolaires. Cette situation ouvre la porte à tous les malentendus et les Luxembourgeois qui se plaignent (e.a. dans les lettres adressées à la rédaction des quotidiens) de l'arrogance linguistique des Français sont légions.

Symétriquement les francophones se sentent exclus par leurs collègues ou leurs chefs hiérarchiques luxembourgeois. Nombreux sont les travailleurs frontaliers qui ont mentionné que les Luxembourgeois parlaient «*entre eux* » en luxembourgeois et qu'eux-mêmes ne pouvaient ainsi prendre part à ces conversations et se sentaient exclus. Le climat à l'intérieur de l'entreprise risque de se détériorer, si les frontaliers, comme cela a été exprimé dans quelques entretiens, ont l'impression que les relations sociales et la maîtrise d'une langue dont ils ne perçoivent pas la véritable utilité comptent plus dans les promotions que les compétences professionnelles. Les Luxembourgeois, de leur côté, voient d'un mauvais œil le recrutement par certaines PME d'un personnel majoritairement étranger et la culture d'entreprise qui ne respecte pas les règles de la vie sociale luxembourgeoise, notamment la recherche d'un consensus entre patronat et salariat.

Cette situation linguistique complexe accentue le fossé qui, du moins aux yeux de certains de nos enquêtés, sépare les Luxembourgeois et les travailleurs frontaliers. Ces derniers, tout en disant en être conscients et en souffrir, l'acceptent souvent volontiers du fait des avantages financiers qu'ils tirent de leur emploi au Luxembourg. Se sentant quelquefois exclus par certains Luxembourgeois, ils excluent eux-mêmes le Luxembourg de leurs centres d'intérêts ou préoccupations, ce pays ne pouvant leur fournir que du travail et rien d'autre. La petite taille de notre échantillon ne nous permet pas de juger de l'ampleur de ce phénomène, mais l'augmentation des cours de luxembourgeois, e. a. dans les régions frontalières qui ont été le terrain de notre étude, montre que la volonté de s'intégrer par ce biais existe aussi. D'ailleurs 18% des frontaliers de France et 29% des frontaliers de Belgique parleraient le luxembourgeois (Klein 2005 : 3).

Une autre source de malentendus rencontrée fréquemment pourrait peut-être expliquer certains « griefs » envers les Luxembourgeois. Comme les statistiques l'ont montré, les Luxembourgeois, malgré leur hausse restent rares parmi les frontaliers. La profusion de voitures immatriculées au Luxembourg sur les principaux axes en provenance de Lorraine, Belgique ou Allemagne tend à faire croire à une forte immigration luxembourgeoise vers les pays frontaliers. Or, il s'agit souvent de véhicules de société mis à la disposition de travailleurs frontaliers par leur entreprise. L'image d'une « colonisation » de l'espace frontalier et d'une hausse des prix immobiliers imputables aux Luxembourgeois habitant la Lorraine ou la Belgique est donc fautive et à l'origine de griefs non fondés. C'est plutôt la richesse que les frontaliers (qui ont la plupart du temps la nationalité de leur pays de résidence) rapportent du Luxembourg et la forte demande dans les régions limitrophes qui explique la hausse des prix de l'immobilier. Ce nouveau clivage entre frontaliers et non-frontaliers risque d'être transformé en une rivalité avec le Luxembourg et les Luxembourgeois.

Dans le sondage cité précédemment (Cavet, 2006), les personnes interrogées ont été confrontées à dix « préjugés » sur la Grande-Région pour construire un indicateur synthétique, une sorte de baromètre d'adhésion. La Grande Région est ainsi plus « populaire » et connotée positivement au Luxembourg et dans les régions allemandes qu'en Lorraine et en Wallonie (Cavet 2006 : 100). Reprenons deux des cinq items négatifs pour illustrer le rejet d'un marché de l'emploi luxembourgeois dont l'emprise semble trop forte : 43% des Lorrains et 44% des Wallons sont d'accord avec l'énoncé : « Seuls les hommes d'affaires et les riches profitent de la Grande Région » (Cavet 2006 : 98), de même 42% des Lorrains et même 49% des Wallons pensent que « le Luxembourg saigne la Grande Région d'un point de vue économique » (Cavet 2006 : 96).

3.4.2 Une vue plus bienveillante du Luxembourg

Pour nuancer cette conclusion sévère sur le Luxembourg, d'autres exemples issus de l'étude qualitative des migrants peuvent être apportés: par exemple celui d'un employé belge marié, père de deux enfants et propriétaire d'une maison au Luxembourg. Il avoue franchement que ses motivations principales pour s'y installer se situent sur le plan de la fiscalité et de la possibilité de toucher des aides gouvernementales. L'insertion dans son nouvel environnement n'a pas toujours été aisée :

« On se sent intégrés oui et non. On connaît assurément les gens de la rue, mais on n'a pas fait d'autres connaissances. On est malheureusement dans une époque aussi où les gens ne se parlent plus, où chacun se replie sur soi ».

Le couple envisage pourtant de résider durablement au Grand-Duché de Luxembourg, d'autant plus que, là où ils habitent, la population est très cosmopolite.

« Je ne vois pas spécialement de différences entre nous et les Luxembourgeois d'ici. Dans notre rue, de toute façon, il y a beaucoup de nationalités différentes ».

Ce témoignage a le mérite de ne pas recourir au stéréotype du Luxembourgeois replié et renfermé, tel qu'il est véhiculé par les avatars essentialistes de la « psychologie des peuples », pour expliquer des difficultés que tout nouveau-venu rencontre, même s'il déménage à

l'intérieur de son propre pays, voire de sa propre région, comme nous l'avons vu plus haut¹³. L'intégration sociale se fait en effet d'abord dans et par la communauté locale. Le fait que ce citoyen belge récemment immigré au Luxembourg parle de « notre rue » témoigne d'une intégration en cours.

Même au risque de nous éloigner encore plus de notre propos initial – utiliser des entretiens qualitatifs pour déceler des facteurs déterminant les mobilités résidentielles – nous terminerons avec le témoignage d'une employée belge qui s'est installée au Luxembourg. Elevant seule son enfant, elle est propriétaire de son appartement et cite la réduction du temps de trajet et l'augmentation de la qualité de vie qui en résultent comme motivations au déménagement. Elle se sent « bien intégrée » dans sa commune de résidence où elle connaît énormément de monde de par son travail et elle a beaucoup de contacts sur un plan personnel.

Elle désire d'ailleurs tellement se fondre dans la population du pays qu'elle envisage d'aller jusqu'à une naturalisation, bien qu'elle ne parle pas correctement la langue luxembourgeoise.

«Je comprends le luxembourgeois dans le cadre du travail, mais je n'arrive pas à répondre. J'incite les voisins à me faire parler en luxembourgeois »

Elle ne regrette nullement sa décision, c'est même tout à fait le contraire.

«Tout compte fait, le Grand-Duché de Luxembourg n'est pas si inaccessible que ça. Cela est surtout valable pour Luxembourg-Ville. L'image que j'ai du pays est toujours aussi bonne. Ils font beaucoup de choses pour les gens et pour les enfants. Il y a beaucoup de pistes cyclables et il y a des fleurs partout. L'entourage est accueillant. Le bourgmestre et les conseillers ne sont pas inaccessibles. Je suis emballée. Je regrette de ne pas l'avoir fait plus tôt. »

Ce jugement bienveillant est cependant en opposition avec le sentiment général que partagent les personnes rencontrées par nos enquêteurs. En effet, les termes les plus souvent employés pour qualifier le Luxembourg sont (par ordre d'importance, plusieurs termes étant avancés par certains des interlocuteurs) : l'argent (75%), les banques (55%), le travail (52%), l'aspect «froid » de sa société (35%), l'austérité de ses habitants (30%), la mentalité fermée d'une société repliée sur elle-même (18%), la sécurité (5%), la propreté (2%).

*

Le « réservoir de main-d'œuvre » dans lequel le Luxembourg s'approvisionne ne se limite pas aux territoires directement limitrophes et reste difficile à délimiter. La mobilité des travailleurs contribue à son extension, qu'il s'agisse de mobilité quotidienne abordée par les trajets domicile-travail, ou de mobilité résidentielle (par la présence de « frontaliers d'adoption » à proximité des frontières luxembourgeoises par exemple). A l'intérieur même de ce bassin d'emploi, les actifs occupés au Luxembourg connaissent diverses migrations qui les rapprochent ou les éloignent de leur lieu de travail. Les motivations de ces mobilités ont été appréhendées à travers des entretiens semi-directifs, et il s'avère qu'elles sont liées à plusieurs éléments à la fois : le cycle de vie, la situation immobilière, les caractéristiques du logement, la perception du Luxembourg ou l'insertion dans le tissu social, aussi bien au niveau local qu'au niveau national... Même si ces ancrages sont multiples et partiellement superposés, les frontières mentales entre les habitants des pays restent toujours prégnantes et se manifestent surtout au moment de la scolarisation des enfants.

¹³ D'après Elias et Scotson (1997) le recours à des catégories ethniques, raciales, religieuses etc. occulte les vraies logiques de l'exclusion : Les dominants (the established) voient dans l'arrivée de nouveaux-venus une mise en cause potentielle des relations de pouvoir en leur défaveur. Ces logiques fonctionnent aussi dans des communautés homogènes, telle Winston Parva la petite ville anglaise qui est l'objet d'une étude paradigmatique sur l'intégration.

3 Références bibliographiques

- Berger, Frédéric (2005) : Développement de l'emploi transfrontalier au Luxembourg et portrait sociodémographique des frontaliers, *Population et Emploi*, n°8, juillet 2005, Luxembourg, 16 p.
- Brun, Jacques/Bonvalet, Catherine (2002) : Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives. *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2002-1-2, 63-72.
- Cavet, Marine/Fehlen, Fernand/Gengler, Claude (2006): *Vivre dans la Grande Région : étude des pratiques transfrontalières dans les espaces frontaliers intérieurs de la Grande Région SarLorLux/ Rhénanie-Palatinat/Wallonie, Luxembourg : Saint-Paul (=Collection Forum Europa 2).*
- De Marneffe, Joël (2006): Les déterminants financiers à la mobilité Quelles sont les logiques qui peuvent amener des personnes à se positionner comme travailleur frontalier ? In : *Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière, actes du séminaire transfrontalier EURES*, 133-138, <http://www.eureslux.org/documents/FR/Par72.pdf>.
- Elias, Norbert/Scotson, John (1997) : *Logiques de l'exclusion, Enquêtes sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris : Fayard.
- Jacquemart, Eric/Fehlen, Fernand (1995) : *La main d'œuvre frontalière au Luxembourg. Exploitation des fichiers de la Sécurité Sociale, Cahiers Economiques*, n°84, Luxembourg.
- Klein, Carlo (2005) : L'utilisation des compétences linguistiques sur le marché du travail luxembourgeois : une comparaison entre salariés luxembourgeois, étrangers et frontaliers. In: *Population & Emploi*, n° 9, 1-9.
- Noiriel, Gérard (2003) : Un concept opératoire : «l'habitus national» dans la sociologie de Norbert Elias. In : *Noiriel, Gérard, Penser avec, penser contre, Itinéraire d'un historien*. Paris : Belin. 171-188.
- Pigeron-Piroth, Isabelle (2008) : *La mobilité résidentielle des personnes travaillant au Luxembourg (1995-2005)*. *Bulletin du STATEC*, n°2, 51-105.
- Pigeron-Piroth, Isabelle (2006): *La mobilité des frontaliers travaillant au Luxembourg*, In : *Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière, actes du séminaire transfrontalier EURES*, 117-132, <http://www.eureslux.org/documents/FR/Par72.pdf>.
- Piroth, Isabelle/Fehlen, Fernand, (1999) : *Mobilité résidentielle, mobilité sectorielle et autres changements dans l'emploi*. *Bulletin du STATEC*, n°1, 1-42.